

UNE INSTALLATION ANIMÉE

Un ex-adjointe réélue rend son écharpe

NOAILLES Le conseil a élu son maire B. Biberon et désigné un nombre d'adjoints réduit par rapport au dernier mandat. Céline Lecoq qui en a fait les frais a refusé de devenir conseillère déléguée.

Ce mardi 25 mai, se tenait – enfin ! – le premier conseil de la nouvelle équipe municipale. Pour l'heure, ce fut la salle Paris Fontaine qui fut choisie, seul endroit à même d'assurer la distanciation nécessaire entre les participants. Après les formalités d'usage, le vote pour le choix du maire désigna à l'unanimité Benoît Biberon, candidat à sa propre succession. Vint ensuite le tour du vote des adjoints, et là Mr le maire a annoncé quelques innovations et changements. Tout d'abord, sur le nombre d'adjoints, jusqu'à présent au nombre de six, Benoît Biberon propose de le réduire à 5 adjoints, proposition adoptée à l'unanimité, en même temps il propose de créer 8 postes de « conseillers délégués » spécialisés dans des domaines de compétence bien précis. En corollaire de cette proposition, il annonce à propos des rémunérations une répartition homogène de celles-ci, ajoutant qu'Alain Devooght, pressenti comme premier adjoint renonce à percevoir la sienne.

CÉLINE LECOQ REND SON ÉCHARPE, LE MAIRE JUSTIFIE SON CHOIX



Mardi, le conseil a procédé à son installation à huis clos. Une séance où le maire a donné le cap et justifié ses choix, notamment au niveau de ses adjoints.

La liste des adjoints est proposée (lire ci-dessous). A ce moment Céline Lecoq, adjointe sortante, demande à prendre la parole, ce qui lui est accordé, pour dit-elle « dénoncer la manière dont ces nominations ont été décidées et son incompréhension devant son éviction du

rôle d'adjoint », elle rend son écharpe et refuse le poste de conseiller délégué qui lui est proposé. (Voir déclaration ci-contre). Mr Biberon prend alors la parole : « j'entends bien ton propos, en janvier 2019 j'ai annoncé mon intention de me représenter, et depuis j'ai consulté en

priorité tous les sortants, y compris ceux qui n'étaient pas sur ma liste en 2014, ce qui représente aujourd'hui à peu près la moitié de cette assemblée, cette liste étant complétée par des personnalités diverses, j'ai fait cette démarche en toute transparence, j'ai rencontré chacune et chacun, mais à aucun moment, je n'ai promis quoi que ce soit. Je reconnais une certaine légitimité à reconduire les postes d'adjoint à ceux qui connaissent les dossiers, et à ceux qui ont œuvré pour la commune, mais il y a aussi l'existence de nouveaux élus, et il faut y voir aussi une certaine ouverture. Je comprends ta déception, mais quand un maire est élu, c'est à lui de présenter ses décisions au conseil municipal et à lui de choisir ceux dont il souhaite s'entourer, je prends acte de ta décision ». Suivent les candidatures aux divers postes de commissions et organismes, avant que Mr le maire ajoute un dernier mot : « La première chose est de continuer, de maintenir, d'améliorer l'unité communale, entre nous et tous nos habitants, et je vais m'efforcer d'y veiller quotidiennement, et de veiller aussi à la motivation de chacun d'entre vous tous autour de cette table, car j'y tiens, sans cette unité et sans cette cohésion, il n'est pas d'action aisée, possible pour mener à bien les projets »

DÉSIGNÉS LORS DE L'INSTALLATION

Découvrez votre maire et ses adjoints



1. Le maire Benoît Biberon a été réélu pour la deuxième fois.



2. Alain Devooght a été désigné premier adjoint.



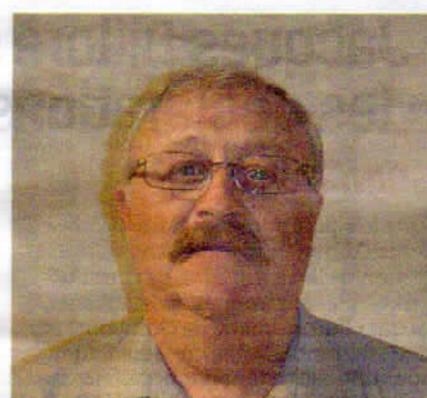
3. Barbara Godon a été nommée deuxième adjoint



4. Cyprien Accard a été nommé 3e adjoint.



5. Paola Correia a été désigné 4e adjoint



6. Eric Wailliez a été désigné 5e adjoint.